



Compte-rendu du Conseil d'école du 15 février 2016

Membres présents

Administration

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Amaury MANGIN – Directeur du Primaire

Enseignants

Mme Gwenaëlle BEAUCHEMIN – Enseignante FLE
Mme Karine KENTAOUI – Représentante des enseignants de la PS
Mme Caroline HUNGU – Représentante des enseignants de la PS
Mme Séverine BELLINGUEZ – Représentante des enseignants de la MS
M. David VIERS - Représentant des enseignants de la GS
Mme Samia MORIN-FEID - Représentante des enseignants du CP
Mme Isabelle LE RU – Représentante des enseignants du CP
Mme Claudie MERENDET-CORVELLEC – Représentante des enseignants du CE1
Mme Fabienne EYRAUD – Représentante des enseignants du CE1
M. Bouchaïb KENTAOUI – Représentant des enseignants du CE2
M. Luc LAGOUCHE – Représentant des enseignants du CM1
Mme Carole CLOTTEAU – Représentante des enseignants du CM2
Mme Soizic LE LIVEC – Représentante des enseignants du CM2

Parents

M. Stephen Otieno – Représentant des parents de la PS
Mme Lorène DAUCHEZ – Représentante des parents de la MSA
Mme Anne JORES – Représentante des parents de la MSB
Mme Josefa GUTIERREZ ZUECO – Représentante des parents de la GSA
Mme Farah BHANJI – Représentante des parents du CPA
Mme Rozenn BABIN – Représentante des parents du CM1A
Mme Virginie ORTIS – Représentante des parents du CM2A

Excusés

Mme Sandra RENAUD – Inspectrice de l'Education Nationale
M. Philippe FIÉVET – Directeur Administratif et Financier
Mme Bénédicte TICHIT – Représentante des enseignants de la MS
Mme Beatrice GICHURE – Représentante des enseignants de la MS
Mme Sandrine DURNEY - Représentante des enseignants de la GS
Mme Hannah KINYUA – Représentante des enseignants du CP
Mme Virginie SCHMITT – Représentante des enseignants du CP
Mme Claire GERBAUD – Représentante des enseignants du CE1
Mme Corinne BRAUD – Représentante des enseignants du CE2-CM1
Mme Marie-Laure BOUSQUET – Représentante des enseignants du CE2
MME Edith CHABAL – Représentante des enseignants du CM1
M. Abdellatif BEKAOUI – Représentant des parents de la GSB
M. Jean-Baptiste BLANC – Représentant des parents du CPC
M. David WEKESA – Représentant des parents du CE1A
M. Thierry POUSSARD – Représentant des parents du CE1B
Mme Sharon HENNEQUIN – Représentante des parents du CE1C
Mme Odine MOLLARET – Représentante des parents du CE2-CM1
M. Nestor BIGIRINDAVYI – Représentant des parents du CM2A

1) Approbation du compte rendu du Conseil d'école du 14 décembre 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

2) Classes de découverte

Les enseignants font un bref retour sur les classes de découverte qui ont eu lieu.

Sagana : CM2

Naivasha : CE2

Nanyuki : CE1

Nakuru : CM1

Les enseignants s'accordent pour se déclarer satisfaits du déroulement de ces séjours et du bénéfice que les élèves ont pu en retirer.

Il faudra veiller à solliciter les sociétés de transports pour la mise à disposition de véhicules plus confortables que ceux mis à disposition par l'établissement.

3) Calendrier scolaire 2016-2017

Le Proviseur rappelle les règles relatives à l'élaboration d'un calendrier scolaire :

- 36 semaines de cours réparties en 5 périodes équilibrées et entrecoupées de 4 périodes de vacances.
- Le volume horaire à retenir est celui de l'école primaire.
- Le volume horaire doit être élaboré entre 864 h (dans le cas d'un volume hebdomadaire de 24h pour les élèves) et 936 h (dans le cas d'un volume horaire de 26h pour les élèves).

Dans le cas du lycée Diderot, la semaine d'un élève du primaire est de 25h / semaine.

Le volume annuel minimal doit donc être de 900 h (25 heures X 36 semaine).

- Le temps de travail des élèves ne doit pas être décompté dans le cas d'un jour férié situé dans une période de travail
- Une journée de cours d'une durée idéale de 5h30
- Une semaine de cours ne doit pas excéder 25h

Le projet de calendrier scolaire est l'objet d'une construction partagée lors de la réunion de la « commission calendrier scolaire » qui s'est déroulée le lundi 1er février.

Le projet de calendrier scolaire prévoit :

- Une première période de classe de 7.5 semaines de classe

- Deux semaines complètes de vacances à la Toussaint
- Une deuxième période de classe de 6 semaines de classe
- 18 jours de vacances à Noël, reprise des cours le mercredi 4 janvier
- Une troisième période de classe de 6.5 semaines de classe
- Deux semaines complètes de vacances en février-mars
- Une quatrième période de classe de 8 semaines de classe entrecoupées du Pont de Pâques (4 jours)
- Deux semaines complètes de vacances en mai
- Une cinquième période de classe de 8 semaines de classe entrecoupées du Pont de Madaraka Day (4 jours)
- Le mercredi 14 décembre sera prolongé d'une heure en début d'après-midi au primaire
- Le samedi 22 avril sera travaillé (journée pleine) et consacré à la fête du lycée

Le projet de calendrier scolaire a déjà été présenté, pour avis consultatif, en Conseil de la Vie Lycéenne.

Il sera présenté en Conseil d'Etablissement pour approbation le jeudi 18 février 2016.

Après le vote du CE, le projet devra être validé par l'IEN de la zone géographique Afrique australe et orientale, puis transmis à l'AEFE pour validation.

4) Le Projet d'établissement

La démarche de réflexion et de préparation du nouveau projet d'établissement a été largement mise en œuvre durant la dernière scolaire.

La phase d'évaluation est retranscrite sous un document de synthèse « état des lieux : points forts – points faibles » diffusé lors de la réunion.

Ce document fait apparaître que les points les plus souvent évoqués (par les élèves, les parents et les personnels) sont principalement relatifs à l'environnement, aux bâtiments et aux conditions générales d'accueil des élèves. L'image de l'établissement et des problématiques de communication sont également évoquées.

Afin de ne pas éluder ces questions essentielles, mais de permettre au Projet d'établissement de conserver sa dimension essentiellement pédagogique, le chef d'établissement propose la rédaction de deux documents distincts et complémentaires :

- Un Plan d'Orientations Stratégiques

Ce POS fera l'objet d'une rédaction partagée entre la Direction du LDD et les représentants des personnels – l'Ambassade de France et l'Association des Parents des Elèves (représentés par le Comité de Gestion).

Le POS formalisera les engagements sur les points suivants : l'image de l'établissement, la communication, le projet de délocalisation, l'attractivité du lycée pour les parents et pour les personnels.

- Un Projet d'établissement recentré sur les enjeux et objectifs pédagogiques.

Le principe de la rédaction de deux documents distincts a été validé préalablement par le COCAC et le Conseil d'Administration.

Le principe de la rédaction des deux documents et le projet de Projet d'établissement ont été validés :

- par les enseignants de primaire lors du Conseil des Maîtres du mardi 9 février
- par les enseignants du secondaire lors du Conseil pédagogique du jeudi 11 février
- par les membres du Conseil d'Ecole le lundi 15 février

Les membres du Conseil d'école valident le projet.

5) Garderie

26 familles ont répondu questionnaire en ligne, dont 6 pour signaler qu'elles n'étaient pas intéressées par le service.

Le taux de réponse est trop faible pour permettre de faire des prévisions sur les effectifs à venir.

Aucune famille ne souhaite bénéficier de la garderie avant 8h alors même que des enfants sont présents dès 7h30.

Les remarques les plus fréquentes :

- Les élèves auront-ils la possibilité de faire leurs devoirs ?
- Pourquoi doit-on payer la garderie au-delà de 15 minutes de retard, dès lors que le parking est inaccessible ?
- Pourquoi ne pas maintenir le système actuel ?
- Des parents présents au Conseil d'école proposent de faire démarrer la garderie à 13h30 (mercredi, vendredi) et 15h30 (lundi, mardi, jeudi) afin de permettre aux familles de venir récupérer leurs enfants sur ce créneau.
- Cette option sera étudiée en concertation avec les services des AES dont les horaires pourraient apporter de la complexité à la coordination du dispositif

6) Questions diverses

- Bus : propreté, sécurité et confort

Des parents signalent que les bus sont mal nettoyés, que certaines ceintures ne fonctionnent pas bien et qu'ils sont inconfortables.

Le service des transports sera alerté afin de remédier aux problèmes des ceintures et du nettoyage. Concernant le confort, il est envisagé de modifier la flotte des bus mis à notre disposition. Pour les longs trajets le service des transports veillera à faire appel à de société en capacité de fournir des bus confortables.

- Objets perdus

Des familles souhaiteraient avoir accès plus facilement au local des objets trouvés.

Une exposition des objets perdus aura lieu le dernier jour avant les vacances et le jour de la remise des livrets, le 15 avril.

Les familles doivent veiller à inscrire le nom des enfants sur les vêtements, sans quoi une restitution rapide est impossible.

- Cours d'anglais

4 parents du CM2 signalent que les devoirs ne sont pas inscrits dans le cahier de texte.

Madame Kentaoui rappelle que les enseignantes d'anglais se sont engagées à donner une fois par semaine des devoirs aux élèves depuis le début de l'année. Un rappel sera fait lors de la prochaine réunion avec le département d'anglais.

Afin d'améliorer la communication au niveau des devoirs, un mail sera envoyé chaque semaine aux parents par les enseignantes d'anglais après les vacances de février (aux alentours de la deuxième semaine de façon à créer les listes de diffusion par groupes de compétences).

Les enseignantes d'anglais remercient les enseignants de français et les parents de rappeler à leur enfant de bien penser à mettre le cahier d'anglais chaque vendredi dans le cartable.

Fin du conseil d'école à 18h45.



Secrétaire de séance
Amaury MANGIN



Secrétaire de séance
Yvan SCHMITT